

Première année de master – Séminaire curriculaire

Deuxième semestre. Année 2020-2021 - Enseignant : M. Mokrane Youcef

Date de lancement : jeudi 10-06-2021 à 12:00 - Date limite de remise : vendredi 11-06-2021 à 12:00

Nom : Cliquez ici pour taper du texte. Prénom : Cliquez ici pour taper du texte. Groupe : Groupe.

### **Corrigé-type**

#### **Question n° 01 (02.5 pts)**

Veillez observer les documents présentés dans ces liens :

1. [https://en.wikipedia.org/wiki/Sustainable\\_urban\\_neighbourhood](https://en.wikipedia.org/wiki/Sustainable_urban_neighbourhood)
2. Architecture in Detail : <https://b-ok.africa/book/807428/38a275?dsourc=recommen>
3. Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatique <https://b-ok.africa/book/1098023/38a1a4>
4. Heritage-based design <https://b-ok.africa/book/3706730/a71a57>
5. <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1016/j.hbrcj.2013.03.001?needAccess=true>

1.1. Quels sont les types de documents présentés. Choisir dans les menus déroulants ci-dessous : **(02.50 pts)**

1. Article d'encyclopédie
2. Ouvrage technique
3. Traité ou livre technique
4. Monographie, recueil de projets
5. Article de type IMRAD

#### **Question n° 02 (05 pts) :**

2.1. A quel moment du mémoire de master, peut-on utiliser les données de la partie « introduction » dans le document n° 05 de la question 01 ? **(01 pt)**

**La partie théorique. Là ou on a besoin de fonder les principaux concepts de la recherche de master.**

2.2. Veuillez citer (seulement) les concepts clefs de ce document. **(01 pt).**

1. **Urban design**
2. **Sustainable Streetscape**
3. **Sustainable urban design**
4. **– visual attraction - Visual image**

2.3. Proposer un sujet de master (sujet, projet, lieu, explication de base) qui traite du sujet du document n° 05. **(03 pts)**

Exemple :

Aménagement paysager d'espace public (rue, place, boulevard, etc.) comme outil de valorisation d'un quartier donné : traditionnel, habitat, friches industrielles, etc.

-Aménagements

-Espaces verts,

-Accessibilité, marchabilité, etc...

**Question n° 03 (04.5 pts) :**

3.1. Expliquer brièvement le concept de biophilie dans l'urbanisme durable ? **(01.50 pts).**

La biophilie est relative au respect et à la valorisation des différents cycles de vie naturelle en milieu urbain voire même ramener la ville à plus de vie naturelle. La ville devrait protéger ainsi la vie d'autres espèces de faune et de flore. Elle doit veiller à encourager une alimentation naturelle et une agriculture urbaine. Elle est un fondamental de tout urbanisme durable.

3.2. Expliquer comment cette notion peut-elle être utilisée dans le domaine du bâtiment et de l'architecture ? **(03 pts)**

Il s'agit d'une des considérations essentielles d'une architecture écologique. « Green Architecture ».

Parmi les objectifs d'un bâtiment écologique la réduction de l'impact de l'architecture sur l'environnement. Ainsi, les objectifs de :

- la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>,
- la gestion des déchets, leur réutilisation,
- la gestion efficiente de l'eau

vont dans le sens d'une meilleure protection de la biophilie. Il y va de même que les éléments relatifs au design biophilique entrent aussi en jeu (lumière, verdure, changement d'ambiances, air, etc.)

**Question n° 04 (04 pts) :**

A propos de patrimoine, observer cette citation :

« Réhabiliter, c'est restaurer l'estime » -

إعادة التأهيل هي استعادة للاحترام

Abubakr Belkaïd, 1992.

Expliquer en quelques mots en quoi l'implication de la société civile et la population puisse être salutare dans les processus de réhabilitation du patrimoine architectural et urbain. 50 mots maximum (05 lignes au max). **(02.50 pts)**

L'implication des populations comme condition de la réussite du renouveau du patrimoine :

Il ne pourrait y avoir de vrai renouveau du patrimoine si les populations ne sont pas impliquées dans le processus de sa valorisation.

Il importe donc d'abord de **réhabiliter un cadre de vie et d'activité viable** pour les populations en même temps que réhabiliter le patrimoine matériel lui-même. Ainsi, à travers l'implication des réseaux de société civile aussi bien dans ses formes anciennes (conseils de villages- Djemaa, etc.) que dans ses formes nouvelles (associations), des **médiations** (négociations, modérations) sont possibles entre professionnels, collectivités locales et population pour faire de la promotion du patrimoine une occasion de créer des emplois décents, de la formation et de la solidarité active qui renforcera l'**attachement** des populations à leurs patrimoine et lui donne une seconde vie.

Quels sont les différentes actions prévues par la loi 98-04 pour la préservation du patrimoine. Expliquer chacune brièvement. **(01.50 pts)**

1. Classement : comme patrimoine national de sites, objets ou paysages.
2. inscription sur l'inventaire supplémentaire : Identification de ressources patrimoniales supplémentaires pour inscription prochaine.
3. création en secteurs sauvegardés : Secteurs spécifiques de l'espace géographiques qui requièrent des actions spécifiques afin d'y promouvoir
4. expropriation pour cause d'utilité publique : Si nécessaire afin de préserver un objet patrimonial.
5. - utilisation du droit de préemption de l'état : Si nécessaire afin de préserver un objet patrimonial.

**Question n° 05 (04 points) :**

En se basant sur l'expérience du Ksar de Tafilelt à Ghardaïa, (voir l'article dans ce lien) discutez en quelques mots les liens entre un projet d'habitat et la dimension patrimoniale ? 100 mots maximum (10 lignes au max).

Que serait l'habitat des hommes, s'il est dépourvu de valeurs culturelles d'une société donnée ? Ces valeurs là, avec le temps, deviennent patrimoniales.

Ces valeurs sont elles seulement esthétiques et morphologiques ou sont-elles plus profondes, plus fondées :

Dans un projet d'habitat contemporain qui se veut réussi, il est nécessaire de s'intéresser à ces trois volets ancestraux :

**1. Un processus social intégrateur :**

Le processus du projet se base sur des valeurs sociales partagées ou en jeu. L'expérience de Tafilelt est patrimoniale car elle s'inscrit dans un processus de planification ancestral, fondé socialement. Les valeurs de solidarité et de responsabilité collectives (financement mutualisé) dans un cadre organisé sont les premières valeurs patrimoniales. Le voisinage se construit en même que les bâtiments. Ces derniers ne sont pas étrangers aux organisations sociales existantes.

**2. Une organisation des formes urbaines respectueuse du voisinage :**

Par la suite l'organisation morphologique des espaces urbains et architecturaux revient à des considérations sociales ancestrales mais toujours d'actualité : Hiérarchie de l'espace urbain, vis-à-vis, dessertes, accessibilité, espaces communs, activités, etc.

**3. Une prise en compte sérieuse de l'environnement physique :**

Le souci environnemental est aussi à la fois une considération patrimoniale et actuelle : préservation de l'énergie, stratégies bioclimatiques, matériaux traditionnels efficaces sont là une réponse à l'origine patrimoniale.

Par la suite, comparons le processus Tafilelt avec un processus ordinaire de type « logement social » ou AADL. Nous verrons la différence.

بالتوفيق